



ECOLE DE
PILOTAGE
D'HÉLICOPTÈRES
CH.ATO.0186

swift
copters

À P R O P O S



La compagnie Swiftcopters SA, basée sur l'Aéroport International de Genève, exploite une flotte d'hélicoptères allant du petit hélicoptère allant du monomoteur à piston aux bimoteurs d'affaires. Swiftcopters dispose d'une école de pilotage dirigée par des instructeurs expérimentés. Les branches théoriques sont enseignées en collaboration avec une école spécialisée sous forme de e-learning.

T Y P E D E F O R M A T I O N S



- > Pilote privé d'hélicoptère
- > Pilote professionnel d'hélicoptère
- > Qualification pour le vol de nuit
- > Qualification pour atterrissages en montagne
 - > Qualification de type mono et bimoteur
 - > Qualification instructeur



NOTRE FLOTTE ÉCOLE



Les instructeurs chevronnés de notre école accompagnent les passionnés désireux d'obtenir une licence privée ou de se perfectionner, tout autant que les futurs pilotes professionnels. Notre ATO dispose d'une flotte d'hélicoptères spécialement adaptés à l'enseignement. Cet agrément nous confère une parfaite autonomie pour le maintien des compétences de tous nos pilotes en condition opérationnelle, et nous permet d'éviter les surcoûts et délais d'une formation externalisée.

ROBINSON R44 RAVEN II



Il est utilisé pour l'écolage de base, le vol privé, les formations montagne, de nuit, et professionnelles

1 pilote, 3 passagers
1 moteur à piston: 245 cv
Vitesse de croisière: 180 km/h
Altitude maximale en vol: 4'200 m
Autonomie: 400 km



AIRBUS AS350 B3



L'AS350 B3 est utilisé pour la formation montagne et la transition turbine.

1 pilote, 5 passagers
1 turbines: 860 cv
Vitesse de croisière: 240 km/h
Altitude maximale en vol: 7'000 m
Autonomie: 650 km



LICENCE DE PILOTE PRIVÉ D'HÉLICOPTÈRES PPL(H) EASA

LES CONDITIONS

- > Age minimum : 17 ans lors de l'examen de vol
- > Aptitudes médicales attestées par un médecin spécialiste

VUE D'ENSEMBLE DE LA FORMATION

- > Formation pratique : au minimum 45 heures de vol dont 10 heures seul à bord
- > Formation théorique : niveau PPL(H), environ 120h de travail
- > Les titulaires d'une licence de pilote avion peuvent comptabiliser 10% de leur expérience avion, mais un maximum de 6 heures

MARCHE À SUIVRE

- > Entretien avec un instructeur
- > Vol d'initiation aux commandes du type d'hélicoptère souhaité
- > Visite médicale pour l'obtention du «medical class 2»
- > Formation pratique en parallèle à la formation théorique
- > Examen théorique
- > Cours de radiotéléphonie FCL055 avec examens (FR&EN)
- > Examen pratique à bord de votre hélicoptère avec un examinateur de vol



PRIX INDICATIFS FORMATION PPL(H)

|

ROBINSON R44 RAVEN II

|

- > 38 heures de vol à chf 17 /min pour 38'760.-
(fuel, assurances & instructeur compris)
 - > Environ 40 atterrissages à Genève à chf 20.- 800.-
 - > Formation théorique et radiotéléphonie 5'170.-
 - > Examens OFAC, théorie et pratique 650.-
 - > Frais de Dossier (documentation, badge, etc) 300.-
- TOTAL CHF 45'680.-**



TRANSITION SUR TURBINE

|

Eurocopter Ecureuil AS-350 B3, B3+, ou B3e

- > 5 heures de vol minimum à chf 35.-/min 10'500.-
(fuel, assurances et instructeur compris)
- > Environ 5 atterrissages à Genève à chf 72.- 360.-
- > Environ 8 heures de théorie à chf 100.-/h 800.-
- > Examen pratique, frais OFAC 1500.-

TOTAL CHF 13'160.-

AUTRES QUALIFICATIONS

QUALIFICATION ATTERRISSAGES EN MONTAGNE

Conditions

- Minimum 100 heures de vol

Vue d'ensemble de la formation

- Min 200 approches avec atterrissage en montagne
- Dont 50 approches à plus de 2700 m/mer
- Dont 50 dans les 12 derniers mois

Droit du titulaire de la formation montagne

- Prendre des passagers et aller poser sur les places montagne en Suisse, 365 jours/an.

Coûts de la formation

- Sur demande
(approximation CHF 29'000.- sur le R44).



QUALIFICATION VOL DE NUIT

Conditions

- Avoir une licence PPL
- 100 heures de vol dont 60 PIC
- 20 heures de vol de navigation en PIC
- Certificat médical Classe 1 ou 2

Vue d'ensemble de la formation

- 10 heures de vol aux instruments simulés
- 5 heures de vol nuit (au moins 30 atterrissages et un vol navigation de 50km)

Coûts de la formation

- Sur demande (approximation CHF 14'000.- sur le R44).



QUALIFICATION INSTRUCTEUR DE VOL FI

Conditions

- Age minimum 18 ans
- Licence CPL ou PPL
 - Si CPL 250 heures de vol dont 100 en PIC
 - Si PPL 250 heures de vol dont 200 en PIC + examens

CPL théorique

- 20 heures de vol de navigation en PIC
- 10 heures de vol aux instruments simulés
- Avoir la qualification de type R44
- Certificat médical classe 1 ou 2

Vue d'ensemble de la formation

- 30 heures de vol
- 125 heures de théorie

Coûts de la formation

- Sur demande (approximation CHF 34'000.- sur le R44).



L I C E N C E D E P I L O T E P R O F E S S I O N N E L D ' H É L I C O P T È R E S C P L (H) E A S A

|

LES CONDITIONS

- > Age minimum : 18 ans lors de l'examen de vol
- > Etre titulaire d'une licence privé hélicoptère, être au bénéfice de 50 heures PIC et de 10 heures de vol de navigation
- > Visiste médicale pour l'obtention du «certificat classe 1»

VUE D'ENSEMBLE DE LA FORMATION

- > Formation pratique : le requérant doit avoir au moins 155 HdV sur hélicoptère avant de commencer le programme de 35 heures de formation incluant le vol de nuit
- > Formation théorique : niveau CPL(H), environ 800h de travail
- > Les titulaires d'une licence de pilote avion PPL(A) ou CPL(A) peuvent comptabiliser une partie de leur expérience avion.
- > Examen pratique à bord de votre hélicoptère avec un examinateur de vol

INFORMATIONS DIVERSES



- > La licence de pilote professionnel est valide à vie
(pour voler il est nécessaire d'avoir la QT et la visite médicale à jour)
- > Un contrôle médical annuelle ou bi-annuelle à lieu
- > La CPL(H) donne le droit d'exercer la fonction de pilote commandant de bord contre rémunération.



PRIX INDICATIFS FORMATION CPL(H)



Propositions pour détenteurs d'une licence de pilote privé d'hélicoptère ayant 155 heures de vol sur hélicoptère.

ROBINSON **R 44 RAVEN II**



- > Examen médical 2'000.-
- > 30 heures d'entraînement sur R44 à chf 17/min 30'060.-
(fuel, assurances, instructeur compris dans le prix/minute)
- > 30 taxes d'atterrissages à Genève à chf 20.- 600.-
- > Formation théorique professionnelle dans une école partenaire 7'670.-
- > Examens OFAC, théorie et pratique 800.-

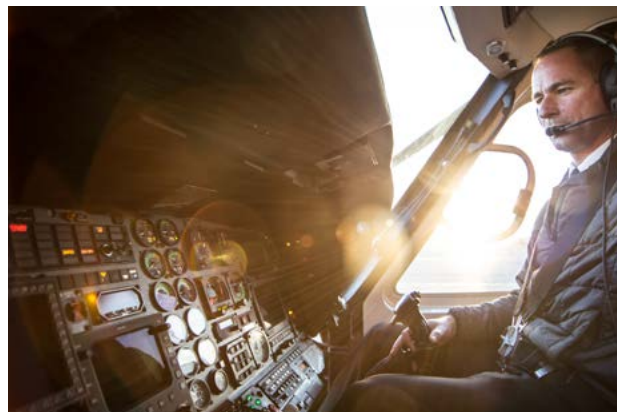
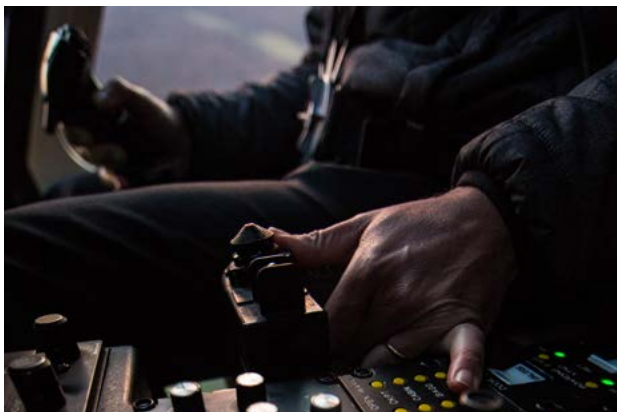
TOTAL CHF 41'670.-

LES FORMALITÉS

Toute personne qui désire débiter une licence pour devenir pilote d'hélicoptère peut commencer en tout temps sa formation mais doit dans un délai assez court se soumettre à différentes formalités :

- > Effectuer une visite médicale auprès d'un médecin reconnu par l'EASA, au terme duquel, le candidat reçoit son certificat médical, élément obligatoire pour effectuer les premiers vols solo.
- > Remplir une demande d'établissement de badge aéroportuaire et y joindre, entre autre, un extrait de casier judiciaire.

Dès le début de la formation, les instructeurs de Swiftcopters sont à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches.



DURÉE FORMATION PPL(H)



La durée de la formation dépend des aptitudes du candidat, de ses possibilités financières, de la disponibilité des instructeurs, des hélicoptères et bien sûr, de la météo.

Swiftcopters conseille d'effectuer la formation pratique sur plusieurs saisons, afin d'en connaître les différentes conditions météorologiques.

La seule contrainte temporaire est qu'il faut avoir terminé la formation pratique dans les 2 années suivant la réussite de l'examen théorique.



ASSURANCE ACCIDENT



Tous les appareils de Swiftcopters sont couverts par une assurance responsabilité civile pour des montants de 3 à 5 millions de francs. Les hélicoptères bénéficient également d'une assurance casco qui couvre les dégâts en cas d'accident. Les cas de faute grave demeurent réservés. Les élèves de Swiftcopters sont assurés par leur assurance accidents privés pour les risques résultant de l'utilisation des hélicoptères de Swiftcopters.

COMPTABILISATION DES HEURES DE VOL



Les temps de vol pris en compte pour l'obtention d'une licence ou autre qualification ne correspondent pas aux temps de vol facturés. Le temps de vol facturé correspond au temps de vol effectif, c'est-à-dire depuis le décollage jusqu'à l'atterrissage alors que le temps comptabilisé pour les licences est la période pendant laquelle le rotor est en mouvement. Ce dernier correspond à entre 1.1 et 1.2 fois le temps de vol effectif.

AUTORISATION D'EXPLOITATION



Swiftcopters bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une école de pilotage d'hélicoptères, délivrée par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), à Berne.



swift
copters